

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 MARS 2009**

Délibération n°2009-007

Date de convocation : 17 février 2009
Nombre de délégués en exercice : 36
Présents : 23
Absents non remplacés : 13

L'an deux mil neuf, le seize mars à dix heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard LARCHER.

ETAIENT PRESENTS : Roland BONNET, Bernard BOURGEOIS, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, Jean-Louis FLORES, , Jean-Pierre GHIBAUDO, Christian HILLAIRET, Gérard LARCHER, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Marc MENAGER, Jacques PIQUET, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Robert SCHUCHTER, René SERINET, Hervé TOUCHARD,

ETAIENT EXCUSES : Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Henri ALOISI, Jean-Louis BARTH, Bernard BATAILLE, Isabelle BEHAGHEL, Daniel BONTE, Pascal BOURGY, Jean-Pierre GABORIT, Yves MAURY, Jean-Jacques NICOLLE, Philippe SAINT-MARTIN, Jean-Pierre ZANNIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry CONVERT



AFFECTATION DES RESULTATS 2008

Constatant que le compte administratif 2008 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 84.481,54 € et un déficit cumulé d'investissement de 73.106,61 €, restes à réaliser inclus;

Le Comité syndical décide à l'unanimité d'affecter le résultat s'élevant à 84.481,54 € comme suit :

a) Affectation au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » (section d'investissement)	73.106,61 €
b) Affectation à l'excédent reporté (section de fonctionnement)	11.374,93 €

Fait à Rambouillet, le 16 mars 2009

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le



Pour extrait conforme

Le Président
Gérard LARCHER